

TRAITEMENT D'UNE QUESTION SIMPLE/VŒU

POSTULAT

Forme de l'initiative
Demande écrite

Soutien nécessaire
Majorité du Conseil

Réponse de la Municipalité
Rapport

Résultat possible
Débat au Conseil et vote

MOTION

Forme de l'initiative
proposition rédigée
en termes généraux

Soutien nécessaire
majorité du Conseil

Réponse de la Municipalité
projet de décision/étude
ou contre-projet

Résultat possible
débat au Conseil et vote

PROJET DE RÈGLEMENT / DÉCISION

Forme de l'initiative
Proposition entièrement rédigée

Soutien nécessaire
Majorité du Conseil

Réponse de la Municipalité
Projet de règlement

Résultat possible
Débat au Conseil et vote

INTERPELLATION

Forme de l'initiative
Demande écrite

Soutien nécessaire
5 membres au minimum

Réponse de la Municipalité
Réponse orale

Résultat possible
Résolution

QUESTION/SIMPLE VŒU

Forme de l'initiative
Exprimé oralement

Soutien nécessaire
Aucun

Réponse de la Municipalité
Réponse orale

Résultat possible
Aucun

RECEVABILITÉ



La présidente ou le président du conseil ouvre le point de l'ordre du jour relatif aux questions et interventions diverses.

La conseillère ou le conseiller exprime oralement (ou par écrit) sa question ou son vœu.

TRAITEMENT



LA MUNICIPALITÉ RÉPOND



LE CONSEIL DISCUTE



La Municipalité y répond immédiatement ou lors de la séance suivante.

La réponse est mise en discussion. Il n'y a pas de vote ni de résolution.

Passage au point suivant de l'ordre du jour